

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune d'Evolène porte à la connaissance du public que M. Hadrien Eggs, domicilié à Route Neuve 91, 1983 Evolène, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: parcelle 65, folio 1MC, Bauchauty
Propriétaires	: Eggs Hadrien et Gaudin Serge
Enseigne	: Hôtel restaurant Eden
Prestations	: hôtel, bar, restaurant, vente à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	: 09 h 00 / 24 h 00
Début de l'activité	: décembre 2020

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 13 décembre 2020.

Evolène, le 13 novembre 2020

L'administration communale